

28.11.2016 – 13:10 Uhr

La libre circulation des personnes analysée par la recherche : réussie sur le plan économique, déstabilisante sur le plan politique



Neuchâtel (ots) -

Grâce à la libre circulation des personnes, la Suisse peut faire venir la main-d'oeuvre hautement qualifiée qui manque ici en raison du système éducatif suisse et de la forte demande. La légitimité économique de ce mécanisme nécessite pourtant un soutien politique, absent depuis l'acceptation de l'initiative « Contre l'immigration de masse ». Les recherches du Pôle de recherche national sur la migration et la mobilité, auquel huit universités suisses participent, mènent à la conclusion que les piliers fondateurs de la culture politique de la Suisse pourraient vaciller dans la gestion de cette situation.

Il est rare que les chercheur·se·s soient critiques vis-à-vis de leurs propres prévisions. Pourtant, la nouvelle édition du magazine en ligne du Pôle de recherche national « nccr - on the move » prouve que c'est possible. En effet, dans une tribune, l'économiste suisse Thomas Straubhaar, professeur à l'Université de Hambourg et chef du prestigieux Institut d'économie internationale de Hambourg jusqu'à fin 2014, porte un regard rétrospectif critique sur les prévisions qu'il avait faites en 1999 quant au possible développement de la libre circulation des personnes (accord en vigueur depuis 2002). Il prévoyait à juste titre que la majorité de la main-d'oeuvre supplémentaire proviendrait des pays voisins et qu'il s'agirait de personnes bien qualifiées. Ses estimations quant à l'ordre de grandeur de ce phénomène se sont avérées moins exactes : « La stabilité institutionnelle et politique ainsi que l'indépendance et la prospérité économique de la Suisse ont agi comme un aimant constant sur la main-d'oeuvre de l'Union européenne », analyse Thomas Straubhaar. D'après lui, il n'aurait pas assez pris en considération les similitudes culturelles entre la Suisse et ses pays voisins, ayant conduit à une intégration économique accrue et à une stimulation de la mobilité. Et tandis que l'euro a été soumis à de fortes turbulences, l'économie suisse, quant à elle, est restée stable et donc attractive pour les Européen·ne·s à la recherche d'un emploi. À titre d'exemple : alors qu'environ 3 000 citoyen·ne·s allemand·e·s ont émigré en Suisse entre 1991 et 2001, ils et elles étaient 17 500 de 2002 à 2011.

Très légers effets d'éviction sur le marché du travail suisse

A contrario de ces prévisions et de beaucoup d'autres, la main-d'oeuvre étrangère a augmenté de près d'un tiers de 2002 à 2012, et la migration nette annuelle de l'Union européenne s'est élevée pour la même période à environ 40 000 personnes. La crainte d'une forte immigration, qui pourrait conduire à une augmentation du chômage en Suisse, s'est ainsi développée au sein de la population. Dans le cadre du « nccr - on the move », l'économiste Ensar Can, titulaire d'un doctorat de l'Université de Bâle, traite donc de la question suivante : l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE a-t-il entraîné depuis 2002 des effets d'éviction sur le marché du travail suisse ? Il peut prouver que les effets négatifs sur les travailleur·euse·s suisses sont plutôt réduits. L'éventail des qualifications de la main-d'oeuvre immigrée est une caractéristique importante de la migration liée à la libre circulation des personnes. La nouvelle immigration est une réponse à la demande croissante de main-d'oeuvre hautement qualifiée. C'est pourquoi plus de 50 pour cent des migrant·e·s possèdent un diplôme académique. Les travailleur·euse·s peu qualifié·e·s, pour leur part, constituent la plus infime portion de cette immigration, ce qui explique pourquoi seules quelques personnes risquent d'être évincées du marché du travail suisse par des migrant·e·s. Entre 1960 et le début des années 1990 au contraire, la moitié des migrant·e·s étaient peu qualifié·e·s.

Contingents incompatibles avec l'accord sur la libre circulation

Avec la mise en oeuvre prochaine de l'initiative « Contre l'immigration de masse » - le Conseil des États traitera à nouveau de ce sujet cette semaine -, les contingents reviennent au coeur de la politique à l'égard des étranger·ère·s. Ces instruments, utilisés depuis longtemps, n'ont eu vraiment du sens que pour quelques personnes depuis l'introduction de la libre circulation des personnes : en 2015, environ 6100 personnes ont été concernées. Laure Sandoz, chercheuse en sciences sociales à l'Université de

Bâle, a examiné de près le système des contingents en Suisse et a identifié deux aspects importants. Il régle d'une part la répartition des migrant-e-s, et il constitue d'autre part un outil important de communication politique, signalant à la population que les autorités auraient le contrôle des mouvements migratoires. Toutefois, dans la pratique et dans un cadre juridique - national et international - de plus en plus complexe, de tels systèmes de contingents restent difficiles à appliquer. Forte de son expertise, la professeure Sarah Progin-Theuerkauf de la chaire fribourgeoise en droit européen et en droit européen des migrations considère que l'introduction de contingents pour les citoyen-ne-s de l'UE enfreindrait l'accord sur la libre circulation des personnes. La marge de manoeuvre pour contrôler l'immigration de façon unilatérale se réduirait à peu de chagrin. La lutte pour l'étendre à nouveau ressemblerait à un combat contre des moulins à vent.

Restaurer un soutien politique ?

Au vu de la réussite économique de la libre circulation des personnes, l'importance de la légitimité politique s'était presque oublier, bien que la migration dans les pays industrialisés soit un thème hautement politique depuis la fin du 19e siècle - en Suisse comme ailleurs. En effet, d'une part, les mouvements migratoires sont presque toujours une réponse aux bouleversements techniques, économiques, sociaux et politiques et, d'autre part, la migration modifie la composition de la société. Les deux appellent à des processus de débats politiques pour savoir comment faire face aux bouleversements et aux changements sociaux. « La nécessité de mettre en oeuvre l'initiative "Contre l'immigration de masse" en tenant compte du cadre juridique en vigueur a provoqué des débats intenses qui pourraient faire vaciller les piliers fondateurs de la culture politique de la Suisse », déclare avec conviction Gianni D'Amato, Directeur du « nccr - on the move ».

Le « nccr - on the move » a constitué un dossier complet incluant les résultats de recherche les plus récents. Les contributions rassemblent des connaissances du domaine économique, démographique, sociologique et juridique sur ce thème. Celles-ci peuvent être consultées sur <http://nccr-onthemove.ch/highlights-1/>. « E-Magazine, nccr-onthemove.ch, #1 / November 2016: Free Movement between the EU and Switzerland: A Success Story? (avec des résumés en français et en allemand) »

Lancé en juin 2014, le Pôle de recherche national (PRN) « nccr - on the move » explore des questions touchant à la migration et la mobilité. Le PRN contribue à une meilleure compréhension des formes de migration et de mobilité, de même que des schémas migratoires actuels. Il constitue un champ de recherche interdisciplinaire, concurrentiel et novateur dans ce domaine en Suisse. Le PRN, financé par le Fonds national suisse et situé à l'Université de Neuchâtel, comprend dix-neuf groupes de recherche dans huit universités, soit à Neuchâtel, Bâle, Berne, Fribourg, Genève, Lausanne, Lucerne et Zurich. Environ 70 personnes, actives dans la recherche ou comme personnel administratif, travaillent au sein du PRN. <http://nccr-onthemove.ch>

Contact:

Prof. Gianni D'Amato
Directeur du « nccr - on the move »
Professeur pour la migration et la citoyenneté à l'Université de Neuchâtel
gianni.damato@nccr-onthemove.ch
032 718 39 30

Dr Nicole Wichmann
Secrétaire Générale du « nccr - on the move »
nicole.wichmann@nccr-onthemove.ch
032 718 39 43
078 678 14 43

Medieninhalte



Le « nccr - on the move » a constitué un dossier complet incluant les résultats de recherche les plus récents sur la libre circulation des personnes. Celles-ci peuvent être consultées sur <http://nccr-onthemove.ch/highlights-1/>. Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100061183 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/nccr - on the move"